

# ÉLECTIONS AUX C. A. P. A. AGRÉGÉS

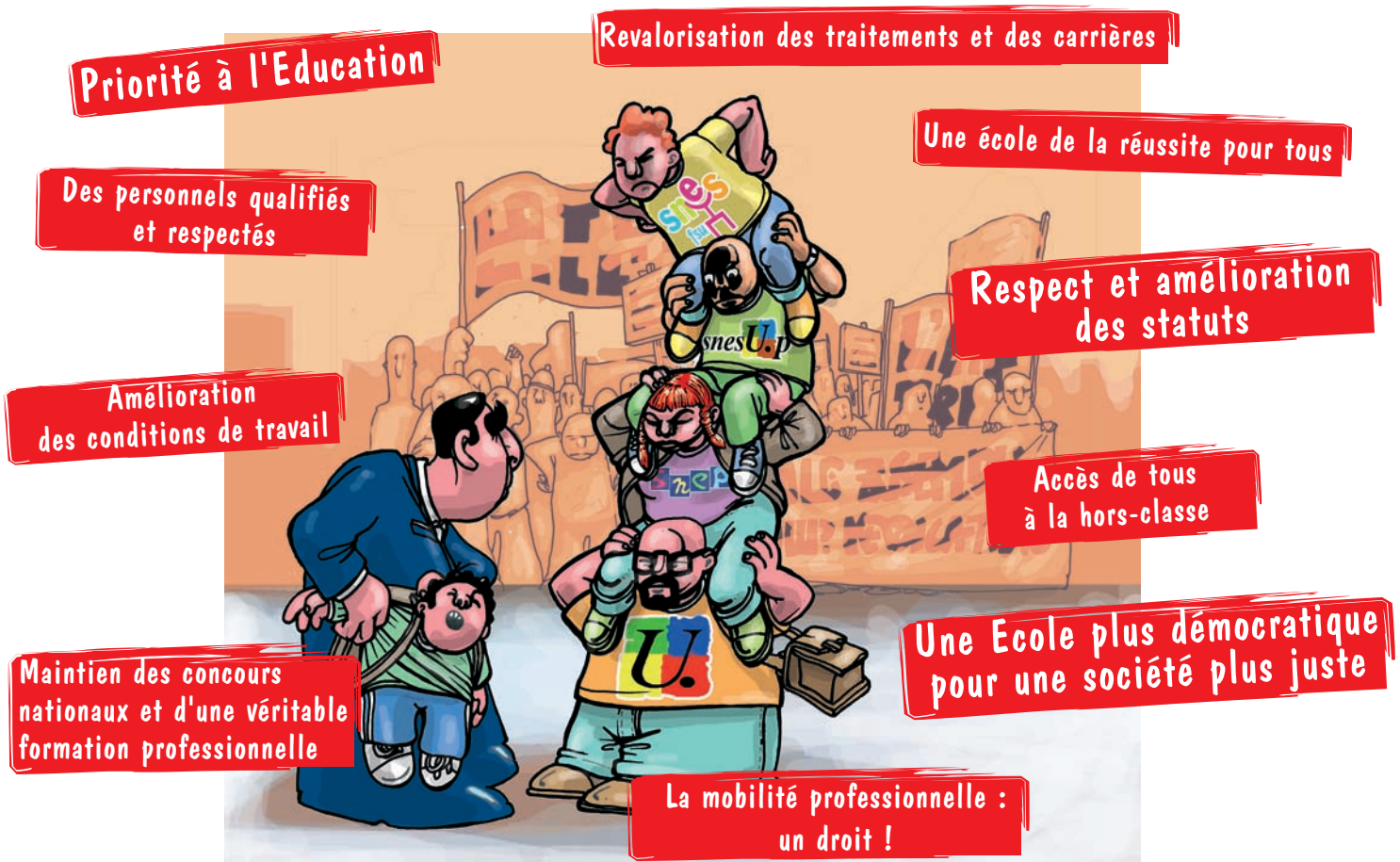


## Tous ensemble pour se faire entendre

Outil de défense des personnels et de la profession, le paritarisme garantit l'égalité de traitement de tous face à l'administration. Pour nos syndicats, sa pérennité et son amélioration sont indissociables des combats que nous menons pour le développement du service public d'éducation laïque et gratuit. Ensemble, nous nous opposons au projet éducatif réactionnaire du gouvernement basé sur la ségrégation et l'exclusion, comme nous refusons le démantèlement de la Fonction publique, la casse des statuts et les choix budgétaires qui sacrifient les salaires et les emplois.

Ensemble, nous portons l'exigence de personnels qualifiés et reconnus pour donner un nouvel élan à la démocratisation de l'enseignement secondaire comme de l'enseignement supérieur.

Les syndicats de la FSU présentent à vos suffrages des candidats conscients des enjeux et déterminés à faire vivre une conception exigeante de l'Ecole et du métier. Forts de leur expérience professionnelle et d'élus, ils seront les représentants de tous les personnels.



En votant pour nos candidats, vous renforcez le poids d'un syndicalisme revendicatif, d'action et de proposition qui compte dans les débats publics, qui pèse sur les décisions ; vous renforcez la première fédération de la Fonction publique d'Etat, de l'éducation, de la recherche et de la culture, la FSU.



# ÉLECTIONS AUX C.A.P.A.

## AVEC LA F.S.U. la force d'une fédération unitaire

Vous avez fait de la FSU la première fédération de l'Education nationale et de la Fonction publique d'Etat. Avec ses syndicats nationaux, elle est au cœur des métiers, au plus près des préoccupations des personnels. Elle joue un rôle majeur dans leur mobilisation (lois Fillon, CPE, projets Robien ...), comme au sein du mouvement social pour défendre les services publics, la protection sociale et les libertés.

**Le mardi 2 décembre,  
votez et faites voter pour les listes des syndicats de la F.S.U.**

### AGRÉGÉS

Attachés à une qualification disciplinaire de haut niveau, nous voulons que la place de l'agrégation et des agrégés soit confortée, valorisée et reconnue dans le système éducatif et dans la fonction publique.

Dans la démarche d'unification qui est la nôtre, nous défendons depuis longtemps une dynamique d'amélioration de la qualification professionnelle appuyée sur l'élévation du niveau de recrutement des enseignants du second degré (master requis pour les concours) et le développement des recrutements externes d'agrégés dans toutes les disciplines et spécialités.

#### Pour les agrégés, nous voulons :

- une carrière plus attractive avec une nouvelle échelle indiciaire intégrant l'échelle-lettre A (indices actuels de la hors-classe), le doublement des chaires supérieures, l'ouverture d'un débouché sur l'échelle-lettre B ;
- des conditions d'affectation et d'emploi qui respectent la qualification et les aspirations de chacun dans le cadre de règles communes et d'un mouvement national rénové ;
- une amélioration des conditions de travail et d'enseignement, favorisant le travail en équipe ;

- une réduction du temps et de la charge de travail par l'abaissement des maxima de service et une meilleure prise en compte des situations diversifiées d'exercice. Pour l'enseignement supérieur, dans l'immédiat 12h maximum avec un plafond annuel de 250h avec retour à une définition hebdomadaire du service ;
- une évaluation rénovée et repensée dans le respect de la liberté pédagogique.
- de véritables possibilités d'accès à la recherche pour tous et une meilleure reconnaissance de la place des agrégés dans l'enseignement supérieur ;
- un droit à la mobilité professionnelle choisie. Nous revendiquons des procédures plus transparentes pour l'accès au post-bac et le recrutement dans l'enseignement supérieur.

**Face à des politiques d'individualisation et d'affaiblissement des repères collectifs, le SNES, le SNEP et le SNESUP agissent pour combattre les choix de régression, avancer nos propositions et assurer, tout particulièrement avec nos élus dans les CAP, la défense individuelle et collective des collègues sur la base de critères transparents et communs à tous.**

**Notre qualification et nos missions doivent être respectées et reconnues, nos métiers pleinement revalorisés.**

**Le corps des agrégés revalorisé doit devenir la référence pour tous les personnels du second degré.**

**Telle est l'ambition de nos syndicats.**



### Qui élisez-vous le 2 décembre ?

Des « commissaires paritaires », vos délégué-e-s dans les commissions administratives paritaires académiques (CAPA). Des collègues qui, comme vous, exercent leur métier et sont engagé-e-s dans une activité militante soucieuse d'allier défense individuelle et collective et défense du service public. Des élu-e-s qui vous défendent sur la base de principes clairs, fondés sur la solidarité et la justice.

Durant 3 ans, les « élu-e-s du personnel » siègeront dans les CAPA, pour suivre les opérations de gestion (notation, promotions, congés, affectations) et les procédures disciplinaires.

Vos élu-e-s SNES, SNEP et SNESUP ont une conception exigeante de leur rôle : informer et conseiller les personnels, faire respecter les règles et peser pour que l'administration ne fasse pas prévaloir ses seuls intérêts. Les commissaires paritaires font donc un minutieux travail de vérification puis d'intervention fondé sur les éléments fournis par les collègues.

Ce travail est effectué avec rigueur, car il en va aussi de l'intérêt du service public, qui perdrait beaucoup à laisser rogner les acquis des personnels. Quand nous défendons des cas individuels, nous faisons ainsi respecter l'ensemble de la profession.

Le résultat des élections professionnelles détermine aussi la composition des instances départementales et académiques où sont débattues les questions de carte scolaire, de création ou de suppression de postes, de formation continue ...

Aux élections de 2005, nous avons obtenu grâce à vos suffrages, 29 des 48 sièges de l'académie.

Au moment où ce gouvernement attaque violemment l'école publique et ses personnels, voter pour les syndicats de la FSU, c'est se donner les moyens de défendre efficacement notre conception de l'éducation.

**C'est de votre vote que vos élu-e-s tiennent leur force et leur efficacité.**

Attention : ceci n'est pas un bulletin de vote. Pour voter, utiliser le bulletin avec la liste des candidats sans rature ni ajout ni photocopie !